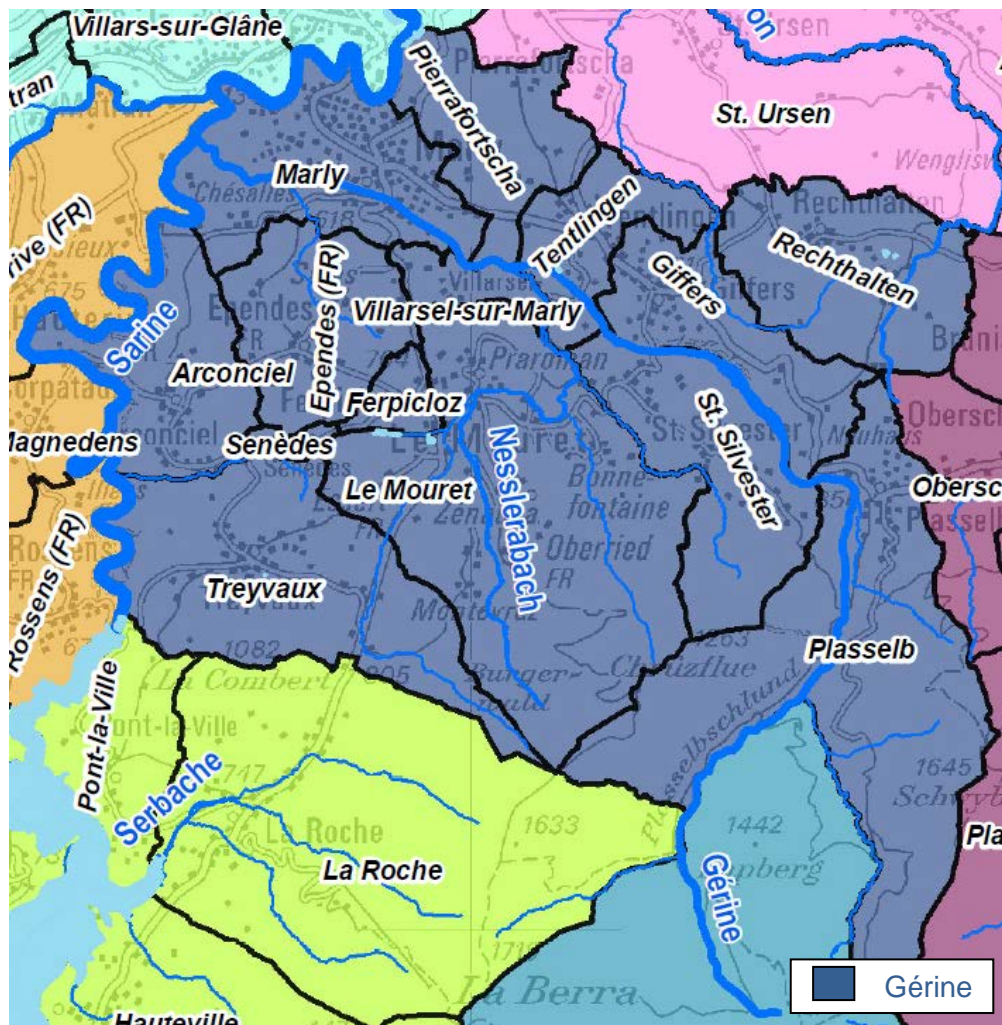




Mise en œuvre de la LCEaux

Proposition de bassins versants Bassin versant GERINE



Nombre de communes	14
Nombre d'habitants	20'200
Surface du BV	100 km ²
Langues	français et allemand

Introduction

Conformément à la loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux), la gestion des eaux devra se faire à l'avenir par bassin versant (BV). Par gestion des eaux, on entend toutes les mesures liées à la protection des eaux superficielles et souterraines, à l'utilisation des eaux ainsi qu'à l'aménagement des cours d'eau et des lacs. La gestion des eaux potables n'est actuellement pas intégrée à la présente démarche.

A l'intérieur des bassins versants, les communes seront appelées à collaborer, afin de gérer leurs eaux. Elles devront ensemble établir un plan directeur de bassin versant. Ce dernier, basé sur l'analyse de la situation initiale, fixera les objectifs et les principes généraux de la gestion des eaux pour une période de dix ans. Il permettra de coordonner les mesures à prendre entre les communes ou autres organisations administratives locales.

A l'intérieur des bassins versants, les communes devront se regrouper et s'organiser pour au minimum élaborer et financer le plan directeur de bassin versant. Toutefois la collaboration pourrait être plus étendue si les communes le désirent.



Description du découpage

Les critères qui ont prédominé pour la délimitation de ce bassin versant (BV) sont l'épuration des eaux et l'intégrité des communes. Ce BV correspond au BV de la station d'épuration (STEP) de Marly.




Du point de vue de l'hydrographie, ce BV se recoupe majoritairement avec le BV hydrographique de la Gérine. En outre, il comprend aussi une partie du BV hydrographique du Gottéron et de la Sarine.

Tableau de synthèse



Bassins versants hydrographiques	communes du BV													
	Senèdes	Pierrafortscha	Arconciel	Marly	Treyvaux	Le Mouret	Plasselb	St. Silvester	Ependes (FR)	Ferpicloz	Villarsel-sur-Marly	Giffers	Tentlingen	Rechthalten
Gérine														
Gottéron														
Sarine														

 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux du BV Gérine
 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux d'autres BV de gestion des eaux

Stations d'épuration (STEP)	communes du BV													
	Senèdes	Pierrafortscha	Arconciel	Marly	Treyvaux	Le Mouret	Plasselb	St. Silvester	Ependes (FR)	Ferpicloz	Villarsel-sur-Marly	Giffers	Tentlingen	Rechthalten
Marly														
Fribourg *														
pas raccordée														

 communes raccordées à des STEP se situant dans le BV Gérine (état 2012)
 communes raccordées à des STEP se situant dans un autre BV de gestion des eaux (état 2012)
 idée de raccordement futur
 * STEP actives si toutes les idées de raccordements étaient mises en oeuvre

Entreprises d'endiguement	communes du BV													
	Senèdes	Pierrafortscha	Arconciel	Marly	Treyvaux	Le Mouret	Plasselb	St. Silvester	Ependes (FR)	Ferpicloz	Villarsel-sur-Marly	Giffers	Tentlingen	Rechthalten
Aergera Höllbach														
IBS Sense Oberland														
Moosbach														

 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans le BV Gérine
 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans d'autres BV

Discussion

Les coordinations qui pourraient être envisagées sont les suivantes:

- > Le tronçon entre le Lac de la Gruyère et la ville de Fribourg est une zone alluviale d'importance nationale qui touche trois BV: SARINE, GÉRINE et GLÂNE-NEIRIGUE. Des mesures nécessitant une vue d'ensemble des impacts sur la zone alluviale peuvent être nécessaires sur ce tronçon de la Sarine. Une collaboration entre toutes les communes riveraines de la Sarine ou les trois BV susmentionnés est alors recommandée.
- > Pour des projets concernant l'exutoire de la Sarine du lac de la Gruyère, une coordination avec les BV limitrophes pourrait être utile (GLÂNE-NEIRIGUE, LAC DE LA GRUYERE).
- > Les communes de Tentlingen, Rechthalten et Giffers font partie de l'entreprise d'endiguement Moosbach-Frohmattdach. Dans le cas de projets concernant les cours d'eau gérés actuellement par cette entreprise d'endiguement, une coordination avec le BV BASSE SINGINE pourrait être utile.
- > Les communes de Le Mouret, St. Silvester et Plasselb font actuellement partie d'une ou deux des institutions suivantes (entreprises d'endiguement): Mehrzweckgenossenschaft Aergera Höllbach, IBS Sense Oberland, Mehrzweckgenossenschaft Schwyberg-Aettenberg. Le territoire géré par ces entreprises recouvre aussi une partie d'un ou plusieurs des BV suivants: HAUTE SINGINE, SARINE-JOGNE et LAC DE LA GRUYÈRE. Pour des projets concernant des cours d'eau qui traversent ou longent plusieurs BV, une collaboration entre les BV concernés pourrait s'avérer utile.
- > Selon l'idée de régionalisation de l'épuration, la STEP de Marly pourrait être raccordée à terme à la STEP de Fribourg (étude pour la régionalisation de l'épuration en cours). Une collaboration avec le BV SARINE serait vivement recommandée à l'état futur.
- > L'agglomération de Fribourg s'étend sur 10 communes à cheval sur les BV SARINE, GÉRINE et BASSE SINGINE. Actuellement, une coopération portant essentiellement sur le thème de la mobilité existe. Une collaboration plus large incluant des thèmes liés à la gestion des eaux est envisageable.

Renseignements

—
Service de l'environnement SEn
Section protection des eaux

Rte de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +26 305 37 60, F +26 305 10 02

Service des ponts et chaussées SPC
Section lacs et cours d'eau

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +26 305 37 37, F +26 305 37 38

Août 2013